

Le Courant

Volume 9, numéro 2

Septembre 2003

L'automne est déjà arrivé !

Avec l'automne reprennent, pour la plupart d'entre vous, les activités courantes et les réunions de toutes sortes.

Avec l'aide de nos collaborateurs, nous tenterons de vous dresser le portrait de ce qui s'est passé sur le territoire depuis notre dernier numéro. Comme nous ne pouvons être partout à la fois même si nous aimerions bien le faire, il y a certainement des dossiers oubliés...

Ce numéro fera le bilan des divers dossiers et projets pilotés par le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent comme par les autres associations ou municipalités sur le territoire, toujours en relation avec les fiches techniques de nos trois (3) plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

Nous vous présentons également l'introduction du mémoire de notre stagiaire sur le développement durable et un organisme de la région qui travaille sur des dossiers en relation avec le lac Saint-Louis.

Quelques projets en préparation vous sont également présentés et nous vous invitons toujours à nous faire parvenir les projets que vous préparez. Nous ne pouvons passer sous silence les nouvelles

concernant le renouvellement de l'entente fédérale-provinciale sur le Saint-Laurent.

Nous vous invitons à participer en grand nombre aux différentes activités qui vous sont suggérées et à inciter vos connaissances à devenir membre du Comité ZIP. Il y a encore des gens qui nous disent qu'ils n'ont pas su que nous faisons telle ou telle activité. Les membres reçoivent toutes les invitations !

N'oubliez pas qu'ensemble nous faisons partie de la solution !

Envoyez-nous vos articles ou petites notes. Notre prochain journal sera un numéro spécial pour les 10 ans du Comité ZIP !

Claire Lachance
Marthe C. Théorêt
Christine Duguay

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
28 rue St-Paul, bureau 206
Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 4A8
Tél. : 450-371-2492
Fax : 450-371-7599
Courriel : ziphsl@rocler.com
<http://www.rocler.qc.ca/ziphsl>

AGA

Suite à notre assemblée générale annuelle, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres au sein du conseil d'administration.

Souhaitons la bienvenue à Monsieur Félix Blackburn de la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC), Madame Arianne Daoust de la firme Exprotec et Monsieur Jacques Hébert des Escadrilles canadiennes de plaisance.

Nouveau document en préparation

Les comités ZIP ont été approchés par le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada pour déterminer quels sont les sites d'intérêts fauniques et floristiques perturbés de leur territoire.

Le CSL travaille avec sept (7) autres partenaires à la préparation de ***l'Atlas de restauration des habitats perturbés le long du Saint-Laurent***.

Dans ce document on y trouvera une liste des sites, les perturbations physiques ou biologiques les affectant ainsi que les techniques de restauration les plus appropriées en regard des perturbations observées, avec une estimation des coûts de réalisation.

Cet outil sera utile pour tous ceux intéressés à s'impliquer activement dans la restauration des habitats du Saint-Laurent.

CONSULTATION SUR L'ADAPTABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Fiches LSL #14, 15, 16, 17 et 18



par
Claire
Lachance, B.Sc.

L'hiver dernier, le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent était approché par le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada pour participer à un projet sur le lac Saint-Louis. Dans le cadre de ce projet, une équipe de chercheurs du Centre Saint-Laurent et du Service météorologique du Canada travaillent avec la Chaire d'Études sur les écosystèmes urbains de l'UQAM pour voir les possibilités d'adaptation aux changements climatiques de tous les écosystèmes du lac.

CONSULTATIONS

Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et le Comité ZIP Ville-Marie, qui s'occupe de la partie nord et de la partie est du lac Saint-Louis, organiseront donc des consultations publiques pour connaître l'opinion des personnes directement impliquées par ces changements.

Nous avons choisi de tenir la consultation sur la partie ouest le mercredi 1er octobre 2003 au Centre Notre-Dame-de-Fatima de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et celle sur la partie sud le mercredi 5 novembre 2003 au Manoir Marguerite-d'Youville de Châteauguay.

Une série d'invitations ciblées ont été envoyées à des groupes, municipalités et ministères directement touchés par les changements susceptibles de survenir au lac Saint-Louis dans les prochaines années. Il s'agit de les sensibiliser au fait que les changements que l'on considère exceptionnels aujourd'hui seront peut-être amenés à devenir récurrents ou permanents. Pour que les consultations soient réussies, nous devons limiter à 30 le nombre de participants pour chacune des deux (2) consultations. Si une telle consultation vous intéresse, vous pouvez toujours nous contacter pour voir s'il reste des places disponibles. Des frais de 5\$ sont demandés pour confirmer l'inscription des participants.

PRÉSENTATIONS

La session se déroulera en deux (2) temps. D'abord une série de présentations de 15 minutes chacune de la part des chercheurs impliqués dans le projet et ensuite des ateliers pour connaître l'opinion des participants.

Voici les sujets des présentations :

- **La régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent** avec Tom McAuley de la Commission mixte internationale (CMI) ;

- **Les variations du climat et le lac Saint-Louis : l'enjeu des extrêmes** avec Jeanna Goldstein du Service météorologique du Canada ;

- **Du climat à l'hydrologie du Saint-Laurent : comment modéliser le fleuve** avec Jean Morin du Service météorologique du Canada ;

- **Les niveaux d'eau et le milieu aquatique : dynamique de l'écosystème** avec Christiane Hudon du Centre Saint-Laurent ;

- **Les niveaux d'eau, les plantes aquatiques et les prises d'eau** avec Christiane Hudon du Centre Saint-Laurent ;

- **Les niveaux d'eau et la plaisance : problèmes et adaptations** avec Jean-François Bibeault du Centre Saint-Laurent ;

- **Les niveaux d'eau, inondations et infrastructures** avec Jacinthe Lacroix de OURANOS ;

- **Des impacts aux adaptations : une perspective socio-politique** avec Mario Gauthier et Nicolas Milot de la Chaire d'étude sur les écosystèmes urbains de l'UQAM.

Le Comité ZIP Ville-Marie tiendra ses consultations le 14 octobre à Beaconsfield et le 22 octobre à Dorval.



Travaux sur l'avenue du Centenaire à Salaberry-de-Valleyfield

Depuis 2002, des travaux ont eu lieu pour réparer la traverse sous l'avenue du Centenaire, laissant couler l'eau de la baie Saint-François dans la rivière Saint-Charles. Lors de la demande de certificat d'autorisation, le ministère des Pêches et Océans du Canada a demandé à la Ville d'installer une passe migratoire pour permettre aux poissons de passer de la rivière Saint-Charles au lac Saint-François, comme mesure compensatoire.

Le personnel du Comité ZIP avait demandé d'assister à l'installation finale des dernières pièces de la passe. Malheureusement, les travaux ont été effectués sans que nous en soyons averti.

LA DEM'EAU

Depuis 1999, le Comité ZIP possède une maquette sur les eaux souterraines. Cela fait plus d'une fois que nous préparons des demandes de financement pour sensibiliser les gens à cette problématique. Après trois (3) tentatives infructueuses, nous l'avons représenté.

Au début du mois de mai, nous avons fait parvenir une demande au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

Au début septembre, nous avons finalement reçu une réponse. Encore une réponse négative !

Nous allons contacter à nouveau le FAQDD pour voir où nous avons failli. Espérons que nous pourrions le modifier et le représenter pour le printemps ... prochain...

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AGRICULTURE

Fiches LSF #4 et 5, LSL #7



par
Fabien
Bonhomme
ex-stagiaire

Ce texte est l'introduction du mémoire de stage de Fabien, traitant du développement durable et l'agriculture.

Son mémoire sera disponible au cours du mois d'octobre et il sera en ligne sur le site internet du Comité ZIP en format .PDF

« Le concept de **«développement durable»**, tel qu'on le désigne actuellement, trouve son origine au milieu du XIX^{ème} siècle. Par la suite, la définition conceptuelle de cette notion a été affinée et adaptée grâce à de nombreux ouvrages et débats à la fois locaux et planétaires. C'est en effet, entre l'appel de Stockholm en 1972 et le dernier sommet de la Terre en 2002 à Johannesburg, en passant par le rapport Bruntland, *Notre Avenir à tous*, en 1987, que le concept de développement durable a d'une part évolué et d'autre part s'est diffusé largement auprès de la population. Il est clair que le rapport, sus cité, marque un virage dans l'évolution conceptuelle de la notion, même si de nombreuses personnes semblent ne percevoir qu'une définition diplomatique englobante

qui est assez imprécise quant aux actions concrètes à entreprendre pour sa mise en œuvre.

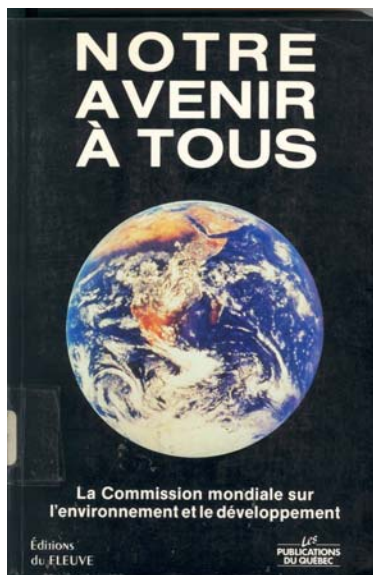
Essentiellement, le concept de développement durable tente de réconcilier le développement économique et le respect de la nature dans l'intérêt public. En effet, selon le rapport Bruntland, «le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Ainsi, « le concept est devenu le cri de ralliement de tous ceux qui s'intéressent au développement économique et à la protection de l'environnement, c'est-à-dire, à l'harmonisation de l'économie et de l'écologie. C'est un peu comme si Madame Bruntland et son équipe de commissaires avaient réussi à trouver une formule magique capable de réconcilier les militants de l'écologisme et les tiers-mondistes d'une part, avec les bureaucrates gouvernementaux et les entrepreneurs développementalistes de l'autre ». Depuis lors, cette notion de durabilité, associée au concept de développement durable, a été utilisée à tout azimut. « Le terme est si galvaudé que c'est à croire que les gouvernements du monde ont reprogrammé leurs ordinateurs pour qu'automatiquement le mot développement durable remplace partout de leurs discours

politiques, toute référence à la croissance économique ».

La ferveur liée à ce concept de développement durable a connu un point culminant lors de la conférence de RIO mais est devenue, depuis lors, de plus en plus modérée. De cet engouement, il résulte une évolution rapide du concept mais également une réelle incapacité des gouvernements à aller vers les objectifs fixés en 1992 tel que nous informe le dernier sommet à Johannesburg. Toutefois, de nombreuses actions et expériences ont été menées à travers le monde et se sont soldées parfois par des échecs mais souvent par des réussites, ce qui nous laisse penser que le résultat n'est pas si négatif que l'on pourrait le croire. Le terme de développement durable fait l'objet d'une surutilisation et d'une surabondance de définitions, entraînant inévitablement une perte de son sens initial. Or, avec la multiplicité des problèmes sociétaux que l'on rencontre à l'heure actuelle, il apparaît essentiel de se questionner sur son importance dans notre société et sur son rôle comme projet de civilisation. De plus, l'altération et la mauvaise interprétation du concept premier ont souvent laissé croire que le développement durable était du ressort du Ministère de l'Environnement, au lieu d'être l'axe central des Etats et des politiques gouvernementales, ce qui l'a souvent éloigné des objectifs qui lui étaient dévolus.

Alors que les politiques gouvernementales sont basées sur une croissance économique ultralibérale au détriment de la biodiversité et de la population et favorisant l'écart entre les riches et les pauvres, il est primordial

que chacun d'entre nous s'interroge sur le concept de développement durable, sur la création d'applications et sur leur intégration dans les politiques gouvernementales et à l'échelon local. En serons nous capables ?



La commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine québécoise a tenu 132 séances dans 18 villes du Québec. 9100 personnes ont assisté à ces séances qui ont été divisées en trois phases :

- ◆ les séances thématiques ;
- ◆ la première tournée régionale;
- ◆ la seconde tournée régionale.

Pour de plus amples renseignements et pour consulter les documents déposés, vous pouvez vous rendre à l'adresse WEB suivante :

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/>

Assainissement des eaux municipales

Trois (3) projets d'assainissement des eaux sont en cours ou réalisés dans la région.

À Rivière-Beaudette les travaux sont terminés depuis cet été. Les maisons du village sont donc reliées au système d'épuration municipal dont les eaux seront traitées avant de retourner au fleuve.

À Saint-Anicet, les travaux avancent lentement mais sûrement. Bientôt les maisons du village seront aussi reliées à un système d'épuration.

Des travaux bien importants d'autant plus que ces municipalités sont situées en amont du fleuve, tout près de la frontière ontarienne.

À Saint-Stanislas-de-Kostka, les études ont débuté. Les travaux devraient donc se réaliser l'été prochain.

INFO-NIVEAU

Depuis 1995, le Comité ZIP reçoit à chaque mois un feuillet d'information sur le niveau d'eau des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

On y retrouve le compte-rendu du dernier mois et un tableau des niveaux d'eau aux ports de Montréal et aux lacs Supérieur, Michigan-Huron, St. Clair, Érié et Ontario.

Ces informations sont très intéressantes pour tous et particulièrement pour les plaisanciers.

Consulter les sites suivants :

chswww.bur.dfo.ca/danp/wlgraphs_f.html
pour Info-niveau et
www.grandslacs-voiemaritime.com

pour savoir où sont les navires voyageant sur la voie maritime.

NETTOYAGE DU FLEUVE AU QUAI DE SAINT-ANICET



par

Claire
Lachance

La corvée de nettoyage s'est tenue le samedi 23 août de 9h00 à 13h00. Nous avions convenu de terminer vers 15h00 mais Dame Nature n'a pas voulu de notre coup de pouce. Dès notre arrivée sur les lieux à 8h00 pour s'installer, nous avons pu constater que les vents étaient très élevés.

Les plongeurs se sont quand même mis à l'œuvre malgré les nombreuses vagues qui balayaient la zone des travaux. Les bénévoles sur le quai ont également eu droit à un arrosage gratuit en plusieurs occasions.



Heureusement pour nous, tous les bénévoles des associations qui avaient acceptés de participer se sont présentés :

- les plongeurs de l'École de plongée Soulo ;
- Action Poissons Plus Lac St-François ;
- Ambulance Saint-Jean ;
- Amis de la Réserve du lac Saint-François ;
- Casse-croûte de la Plage ;
- Cercle des Fermières Saint-Anicet (un merci tout spécial à Madame Robidoux qui a tout fait pour réduire les coûts du lunch) ;
- Club des loisirs de Cazaville ;
- Club optimiste de Saint-Anicet ;
- Club de VTT Les Débrouillards du Suroît ;
- CRIVERT à l'accueil et pour les photos ;
- Garde côtière auxiliaire ;
- Gendarmerie Royale du Canada ;
- Marché Richelieu Charrette
- Municipalité de Saint-Anicet ;

- Pompiers volontaires Saint-Anicet ;
- Société historique de Saint-Anicet
- Sûreté du Québec.

La Garde côtière canadienne, la Fabrique de Saint-Anicet et la Municipalité de Saint-Anicet nous avaient également aidé à faire la promotion de l'événement.



Une exposition

Les 29 et 30 août 2003, sous le chapiteau installé dans le stationnement du Marché Richelieu Charrette, un peu moins de 75 personnes sont venues voir notre exposition. Faut dire que Dame Nature nous en voulait : des pluies presque torrentielles nous sont tombées sur la tête toute la journée du vendredi...



Rappelons que ce projet a pu se réaliser grâce à une subvention de 19 500\$ du programme Interactions communautaires de SLV2000 et de nos généreux commanditaires : Caisse populaire du Suroît-Sud (St-Anicet), Club de golf St-Anicet, Eau de source Daigneault, Dépanneur JM Jérôme, Député de Beauharnois-Salaberry Serge Marciel, Député de Huntingdon André Chenail, les Abris RJ, Marina Port Lewis 1996, UPA St-Louis, UPA St-Anicet pour un projet de presque 45 000\$ (les calculs ne sont pas terminés).

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIÈRE CHÂTEAUGUAY (SCABRIC)

Qu'est-ce que la SCABRIC?

La SCABRIC est la Société de Conservation et d'Aménagement du Bassin de la Rivière Châteauguay. La SCABRIC est un organisme de bassin versant qui a été fondé il y a dix ans pour protéger et mettre en valeur la rivière Châteauguay.

Depuis maintenant un an, des personnes travaillent à temps plein à différents projets que ce soit au niveau environnemental ou au niveau écotouristique.

Le portrait du bassin versant

Geneviève Audet, agente de l'environnement, travaille à l'élaboration du portrait du bassin versant de la rivière Châteauguay. Ce document permettra aux gens intéressés de trouver toutes les informations pertinentes concernant la rivière : la faune, la flore, le débit, les espèces en péril, les entreprises, le niveau de pollution et bien plus! Le portrait sera disponible pour consultation aux membres de la SCABRIC.

Réseau d'accès à la rivière

Il y a deux ans, un réseau d'accès à la rivière fut aménagé entre Powerscourt et Howick. À chaque site d'accès, qui sont indiqués sur la carte écotouristique, vous trouvez des panneaux d'interprétation sur la faune et la flore ainsi que des quais publics.

La mise sur pied d'un réseau d'accès pour la section Sainte-Martine – Châteauguay est prévu pour l'été 2004. La rivière sera ainsi accessible à tous!

Ces accès sont d'une valeur inestimable. Les Québécois sont de plus en plus friands des activités de plein air. Avec une aussi belle rivière, à proximité de Montréal, elle sera, sans doute, de plus en plus utilisée par les amateurs de la nature. Il est donc primordial de conserver cette ressource et les aménagements afin de pouvoir accueillir un maximum de personnes sur la rivière sans détériorer l'environnement.

Comment devenir membre de la SCABRIC?

Rien de plus simple! Il suffit de nous contacter par téléphone et en personne (à l'adresse mentionnée en bas de page).

En étant membre de la SCABRIC vous aurez accès à un petit centre de documentation où vous pourrez en apprendre plus sur le bassin versant, l'environnement, la faune et la flore.

De plus, sur demande, vous pourrez recevoir, par courriel, les prochaines éditions de Info SCABRIC.

Pour rejoindre l'équipe :

58, Saint-Joseph, Sainte-Martine
Téléphone : (450) 427-2555
Télécopieur : (450) 427-5018

Félix Blackburn, directeur :
f.blackburn@rivierechateauguay.qc.ca

Geneviève Audet, agente de l'environnement :
g.audet@rivierechateauguay.qc.ca

Karine Morin, chargée de projets et agente de communication :
k.morin@rivierechateauguay.qc.ca

Marie Lalonde, adjointe coordonnatrice aux événements :
k.morin@rivierechateauguay.qc.ca

Consultez notre site Internet !



7

PROJET ÉTUDIANT

Une étudiante en Sciences Santé du Collège de Valleyfield, Marie-Ève Cartier, a travaillé pendant sept (7) semaines au cours de l'été sur notre centre de documentation.

Elle a procédé à une classification complète de tous les documents et CD de la bibliothèque car notre système de classement était devenu désuet.

Afin de permettre à tous de connaître les thèmes et sous-thèmes qui sont classés, nous allons mettre en ligne sous peu un document avec la liste.

De cette façon, au besoin, vous pourrez consulter cette liste et venir emprunter un document qui vous serait nécessaire pour des travaux ou tout simplement pour votre culture personnelle.

Rappelons que ce projet s'est réalisé grâce au programme Placement Carrière Été 2003 de la Direction des Ressources humaines du Canada.

Chroniques

À PROPOS DU FLEUVE...

Depuis plusieurs années déjà, le Comité ZIP publie une chronique dans l'hebdo *Journal Le Saint-François*, à raison de 2 par mois, sur des sujets touchant ses activités. Ces chroniques sont la gracieuseté de



Si vous ne les lisez pas déjà, il n'est pas interdit de commencer...

Suite à la suggestion de notre vice-présidente, nous cherchons depuis quelques mois, un commanditaire pour faire paraître de telles chroniques dans la région de Vaudreuil-Soulanges, et ce sans succès. Si vous connaissez une entreprise qui serait intéressée, faites-nous signe !

LA RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU LAC SAINT-FRANÇOIS

Fiche LSF #10



par

Danielle Glaude

Derrière le frêne d'Amérique, le Thuya occidental et l'orme de Thomas; une équipe travaille à la Réserve nationale de faune du lac Saint-François.

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent à 50km en amont de Salaberry-de-Valleyfield. D'une superficie de 1347 hectares, la réserve est comprise dans l'aire climatique de l'érablière à caryers, où prédomine la forêt de feuillus. On y retrouve en autres espèces : l'érable à sucre, le tilleul d'Amérique, le hêtre à grandes feuilles, le frêne d'Amérique, le frêne noir, le rare orme de Thomas, les peupliers et des marécages à mélèzes, à érables rouges, à érables argentés, à aulnes et à saules.

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François constitue un endroit privilégié pour s'initier aux milieux humides par la découverte de ses marais à perte de vue, de ses marécages et de ses canaux. Le botaniste amateur peut dénombrer plus de 600 espèces de plantes et l'ornithologue peut observer plus de 270 espèces d'oiseaux. Habitat naturel des reptiles et des amphibiens, refuge d'une cinquantaine d'espèces de mammifères, la Réserve nationale de faune du lac Saint-François incarne le point de rencontre de l'individu avec

les règnes animal, végétal et minéral. Le site a été reconnu Ramsar (*1) en 1987, comme écosystème d'importance mondiale.

Derrière toute cette nature et cette faune; neuf personnes y travaillent. Il y a

Mme Louise Lalonde, coordonnatrice qui est aussi responsable de l'accueil et supervise huit personnes dont 6 étudiants. Certes, pour que cela soit rendu possible, ils y travaillent en répondant à deux programmes; soit 3 adultes qui sont subventionnés par le CLE (Centre local d'emploi) et 6 étudiants qui ont répondu aux critères de la Direction des Ressources Humaines du Canada dans le cadre du Programme Carrière Été 2003.

Ces gens ont reçu au préalable une formation de guide et une formation en secourisme. De l'accueil à la maintenance, d'animateur d'ateliers (lors des jours pluvieux) à guide de sentiers en passant par la construction du site web; autant de talents, d'habiletés et de qualités y sont déployés.

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François propose 3 forfaits; le petit explorateur, l'explorateur et le grand explorateur.

Le forfait « Le petit explorateur » : C'est une visite sur la réserve, destinée aux jeunes de 5 à 12 ans, combinée avec une visite du site archéologique Droulers (reconstitution d'un village iroquoïen du 15^e siècle). La visite peut inclure, au choix, une randonnée en canot et/ou en rabaska avec guides, une randonnée pédestre/interprétation avec guides, l'observation/panorama de la tour. On y interprète divers milieux et animaux et plantes.

Le forfait « Le grand explorateur » :

C'est un tourisme d'aventure pour les jeunes de 12 à 17 ans et de 18 ans et plus selon le volet choisi. On y interprète les mêmes thèmes et visite des milieux adaptés aux différents groupes d'âge.

Le forfait « L'explorateur » :

C'est un tourisme de groupe pour une clientèle adulte n'ayant pas peur des grands espaces.

D'autres variantes sont proposées comme une visite du lieu historique national de La Bataille de la Châteauguay ou une descente en canot sur la rivière Châteauguay. De plus, il est possible avec réservation à la carte, de profiter du savoir d'un biologiste, des secrets d'un ornithologue ou des découvertes d'un archéologue lors des visites guidées.

Effort, défi, surprise et dépaysement sont au rendez-vous!

Pour plus de renseignements ou pour réservation

Téléphone saisonnier : (450)264.5908
Courriel : info@amisrnfclacstfrancois.com

Site web : <http://www.amisrnfclacstfrancois.com>

amisrnfclacstfrancois.com

Un merci tout spécial à Mme Louise Lalonde, coordonnatrice pour la saison 2003 qui m'a accordé de son temps pour m'expliquer avec enthousiasme tout ce qu'il y a à voir et à faire derrière ces frênes, ces pruches, ces marais, cette faune et cette flore de ce coin de paradis qu'est la Réserve nationale de faune du lac Saint-François.

Une image vaut mille mots, le fait d'en parler incite à y aller et une visite sans tarder est à planifier. Une belle journée à y passer!



*1 Il s'agit d'un traité intergouvernemental prévoyant un cadre de collaboration internationale en vue de la conservation des habitats des terres humides de la Planète. En mai 1999, les Parties contractantes de la Convention comptaient 114 États-nations du monde entier.

Le Canada est devenu Partie contractante de la Convention de Ramsar en 1981. La Convention vise principalement à enrayer la perte des terres humides et à en assurer la conservation ainsi qu'une utilisation rationnelle et durable pour les générations futures.

Source : Le Canada et la Convention de Ramsar, édition 1999

Site web : <http://www.ramsar.org>

Le guide alimentaire du Saint-Laurent

Le domaine d'intervention Santé humaine du programme Saint Laurent Vision 2000 vient de lancer un nouveau guide alimentaire : Le guide alimentaire du Saint-Laurent.

Ce guide a pour but d'informer la population sur le potentiel alimentaire des ressources aquatiques du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

Pour plus de détails, voir le site internet de SLV2000 : <http://www.slv2000@ec.gc.ca>

Plan d'action SLV2000 - phase III

Comme vous le savez sans doute, la phase III de l'entente fédérale-provinciale sur le Saint-Laurent s'est terminée au 31 mars 2003.

Les deux co-président du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, Mme Mimi Breton, représentante du gouvernement du Canada et M. Pierre Baril, représentant du gouvernement du Québec, sont heureux d'annoncer la parution du *Rapport quinquennal 1998-2003* de la troisième entente de concertation Canada-Québec sur le Saint-Laurent qui constitue le bilan des réalisations.

Vous pouvez retrouver l'information sur le site internet de SLV2000.

Réunion publique sur les niveaux d'eau



Par
Danielle Glaude

Cette réunion est organisée par le Groupe Consultatif sur l'Intérêt Public (GCIP), groupe de bénévoles chargé par la Commission mixte internationale d'assurer une communication efficace entre le public et le Groupe d'étude international sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent.

« L'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, mise en branle en 2000 par la Commission mixte internationale, a pour objet d'évaluer l'ordonnance d'approbation émise par la Commission concernant la régularisation des eaux du lac Ontario qui se déversent dans le fleuve Saint-Laurent. Selon cette ordonnance, les responsables des installations hydroélectriques de la voie maritime du Saint-Laurent doivent respecter des conditions et des critères déterminés, dans le but de protéger divers intérêts au Canada et aux États-Unis, dont ceux des collectivités riveraines, des industries et des habitations qui consomment l'eau, des transporteurs maritimes et des producteurs d'hydroélectricité. Les auteurs de l'Étude évaluent également les effets des variations des niveaux : impact sur l'environnement, érosion des rives, domma-

ges causés par les crues, incidences sur la navigation de plaisance et le tourisme. Les auteurs tiendront également compte de l'impact que pourraient avoir les changements climatiques. » *

« Le Groupe de travail technique (GTT) sur la navigation de plaisance et le tourisme a terminé son relevé des marinas et des clubs de navigation de plaisance des États-Unis et du Canada qui subissent les conséquences des fluctuations du niveau d'eau du Lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Résultats des enquêtes auprès des marinas : les niveaux d'eau plus bas ont une incidence plus grande. » *

« Le Groupe de travail technique sur les processus littoraux est à étudier deux grandes régions géographiques : le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent en amont du barrage Moses-Saunders (lac et tronçon supérieur du fleuve Saint-Laurent), et le fleuve Saint-Laurent en aval du barrage hydroélectrique Moses-Saunders jusqu'à Trois-Rivières (tronçon inférieur du fleuve). À l'automne, nous sommes allés sur le terrain mesurer les vagues de vent et les vagues de sillage. Un certain nombre de modèles informatiques ont été perfectionnés, dont l'un qui permet de déterminer dans quelle mesure les berges d'un cours d'eau seront affectées par l'écoulement de l'eau, par les vagues de vent et par les vagues de sillage. Nous faisons

une grande partie du travail en cours afin de développer des outils qui prédiront les effets des plans de réglementation possibles sur l'érosion des berges et sur les inondations. Le GTT sur les processus littoraux continuera d'élaborer des indicateurs de performance pour l'érosion et les inondations et appliquera divers scénarios de gestion des niveaux d'eau aux modèles d'évaluation des dommages fait aux rivages. Ces renseignements prendront de plus en plus d'importance à mesure que l'équipe de l'Étude poursuivra ses travaux visant l'élaboration de ses recommandations à la C.M.I. »*

« Le Groupe de travail technique sur la gestion de l'information a lancé de nouvelles pages Web qui donnent accès à de l'information sur la géographie de la région de Lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Il est possible de consulter ces pages à www.great-lakes.net/loslrs (en anglais seulement) ou en utilisant le lien « Données de l'Étude » au site Web de l'Étude à www.losl.org (en français). »*

« Les fluctuations du débit et des niveaux d'eau touchent quantité de valeurs économiques. Les niveaux d'eau élevés du Lac causent des dommages aux propriétés riveraines par l'érosion et l'inondation, tandis que les bas niveaux d'eau font en sorte que la navigation de plaisance est difficile et coûte cher. De grands apports d'eau peuvent rendre la navigation plus difficile et plus coûteuse et peut augmenter l'érosion des rivages. Des débits et niveaux plus grands du Lac permettent une plus grande production d'hydroélectricité, mais des débits élevés

abaissent le niveau d'eau du Lac et peut menacer certaines utilisations industrielles et municipales de l'eau. Afin d'aider le Groupe d'étude à évaluer la façon dont différents plans de régularisation affecteront des valeurs économiques, le groupe de formulation et d'évaluation du plan a mis sur pied un comité formé de quatre économistes émérites »* dont M. Jean-Thomas Bernard, Ph. D. qui est professeur d'économie à l'Université Laval, à Québec et membre du Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

* Source : Eaux Courantes Volume 5, août 2003



Membre co-optée au conseil d'administration du Comité ZIP

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

Plan d'action SLV2000 - phase III

Comme vous le savez sans doute, la phase III de l'entente fédérale-provinciale sur le Saint-Laurent s'est terminée au 31 mars 2003.

Comme les élections provinciales ont été déclenchées, les négociations entre les partenaires avaient été mises sur la glace. Les représentants fédéraux et provinciaux négocient actuellement une entente pour la poursuite du plan d'action pour les 5 prochaines années.

Il faudra ensuite négocier une entente entre Stratégies Saint-Laurent et les 14 comités ZIP. Nous ne pouvons vous dire actuellement ce qu'il adviendra de SSL et des 14 comités ZIP du Québec après le 1er octobre 2003.

PLAN D'AMÉNAGEMENT AUX ÎLES DU PONT MGR LANGLOIS

FICHE « ENTRE 2 LACS » # 7



Par
Denis Gervais

Crivert, un groupe écologique de la MRC de Beauharnois-Salaberry, vieux de 20 ans, qui a pour objectif d'informer, sensibiliser et éduquer en matière d'environnement, est à planifier l'aménagement des îles du pont Mgr Langlois le long de la future piste cyclable.

Une subvention du programme Interactions communautaires de SLV2000 d'Environnement Canada permet à Crivert et ses partenaires (Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, MRC de Beauharnois-Salaberry, Les Consultants LBCD et la Société d'observation de la faune ailée du Sud-Ouest) de produire un plan d'accès et de mise en valeur des îles du pont Mgr Langlois.

Les objectifs du projet sont de :

- ◆ mieux connaître la flore et la faune actuelles de l'archipel ;
- ◆ planifier, avec les divers intervenants, des sites d'interprétation du fleuve, de la faune et de la flore de l'archipel ;
- ◆ connaître les zones sensibles et potentielles pour développer des sentiers pédestres ;
- ◆ orienter les déplacements des utilisateurs dans ce milieu riche pour une meilleure protec-

tion du milieu ;

- ◆ sensibiliser les utilisateurs de la future piste cyclable à la richesse du milieu et du Saint-Laurent.

Le plan de mise en valeur comprendra :

- ◆ les sites potentiels de mise en place de structures d'interprétation (schéma abri d'information) ;
- ◆ les sujets et le contenu des panneaux d'interprétation (état du Saint-Laurent et ses caractéristiques, la flore et la faune caractéristiques des îles, l'importance des espèces menacées, la héronnière, etc.) ;
- ◆ les possibles sentiers pédestres et aménagements fauniques ;
- ◆ les coûts des sites, sentiers et aménagements fauniques.

La planification permettra de faciliter l'intégration des futurs aménagements dans la mise en place de la piste cyclable, en tenant compte des diverses contraintes (biologiques, physiques et humaines) tout en mettant en valeur le fleuve Saint-Laurent.

Une consultation publique, organisée par le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, se tiendra en février 2004 afin de bonifier le plan de mise en valeur. Des communiqués dans les médias régionaux vous donneront toutes les coordonnées à ce sujet. Après les Fêtes, surveillez vos journaux !

Représentant de Crivert au conseil d'administration du Comité ZIP

Chronique « *La gestion responsable* »

Fiche LSL #3 et #21



par
Denis Gervais, B.Sc.

Le Comité ZIP fait partie de trois (3) comités de citoyens découlant de l'application de la <Gestion responsable^{md}> dans les usines de produits chimiques au Canada. Je vous présente, un deuxième comité, le Comité aviseur permanent (CAP) qui a été formé par Eka Chimie à Salaberry-de-Valleyfield.

Créé en 1995, le CAP est composé de citoyens bénévoles qui demeurent dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield. Ils représentent différents secteurs soit : la santé (Centre hospitalier régional du Suroît, ambulanciers et Croix rouge), l'éducation (École de la Baie Saint-François et Collège de Valleyfield), l'environnement (Crivert et le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent), l'industrie et des résidents.

Dans le but de faire connaître l'entreprise, les membres du CAP ont distribué de porte à porte, avec l'aide de l'entreprise, des documents pour informer les citoyens sur l'industrie et ses produits.

D'autres moyens de communication ont été employés : chroniques, communiqués, articles, et concours parus dans les hebdomadaires, un site Web et la distribution de documents lors d'événements comme la parade de la Saint-Jean et les régates de

Valleyfield. Une porte ouverte a aussi été organisée.

Les deux (2) dossiers prioritaires du comité sont la mise à jour des mesures d'urgence de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et les risques lors du transport des matières dangereuses soit par train ou camion. Des rencontres avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en collaboration avec les autres comités de gestion responsable, ont eu lieu depuis deux (2) ans pour faire avancer le dossier du plan de mesures d'urgence de la ville

Pour 2003, les membres du CAP se proposent de suivre le dossier du plan des mesures d'urgence de Salaberry-de-Valleyfield et de rencontrer les divers intervenants en matière de transport. La compagnie contactera les diverses compagnies pour mettre sur pied un comité similaire à un comité mixte municipalité industrie (CMMI).

Pour savoir plus : www.Valleyfield.ekachem.com

La prochaine chronique portera sur le <Comité de liaison de CEZinc>.

Représentant de CRIVERT au Conseil d'administration du Comité ZIP

3e plantation d'arbres

Crivert organise une autre journée de plantation d'arbres le long de la piste cyclable du Parc régional du canal de Beauharnois dans le secteur nord du pont de Saint-Louis-de-Gonzague le samedi 4 octobre 2003 de 9h à 15h.

Près de 1500 arbres et arbustes seront plantés grâce au Fonds de l'environnement Shell avec la collaboration de la Société Vélo Berge, du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

Si une journée de plein air à améliorer la nature vous intéresse, contactez Crivert au 450-371-2492.

POUR DEVENIR
MEMBRE DU
COMITÉ ZIP ET
NE RIEN
MANQUER DE
NOS ACTIVITÉS,
IL VOUS SUFFIT
DE NOUS
ENVOYER VOS
COORDONNÉES
AVEC UN
CHÈQUE AU
MONTANT DE
LA COTISATION

Rappelons que pour les individus et les organismes à but non lucratif, il en coûte 10\$ par année tandis que pour les entreprises, les municipalités et les MRC il en coûte 50\$.

Vous recevez alors tous les numéros du journal et êtes invité à toutes les soirées plénières de même qu'à l'assemblée générale annuelle.

Plus les gens vont nous supporter en devenant membre, plus nous serons efficace pour réaliser la réhabilitation et de la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

Les communautés riveraines prennent en charge le Saint-Laurent Québec, le 28 août 2003

L'engagement des communautés riveraines dans la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent n'a cessé de s'accroître au cours des dernières années et a généré d'importantes retombées environnementales, sociales et économiques. C'est ce que confirme le *Rapport quinquennal 1998-2003* du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, déposé cette semaine par les partenaires de l'entente fédérale-provinciale.

Comme le souligne le rapport, les quatorze comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP), localisés tout le long du Saint-Laurent, ont réalisé, dans leur communauté respective, un grand nombre de projets de conservation, de restauration et de mise en valeur des ressources et des habitats prévus dans leur plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) ». Depuis 1993, plus de 2000 tonnes de déchets ont été extraits du fleuve, plus de 150 kilomètres de rives ont été nettoyées ou stabilisées, plus de 90 hectares d'habitats ont été restaurés, plus de 45 kilomètres de sentiers pédestre et des pistes cyclables ont été aménagés, et de nombreuses activités de sensibilisation, d'information et d'éducation ont été réalisées auprès de la population et des multiples usagers du Saint-Laurent. En plus de générer des retombées très concrètes sur l'environnement, ces activités ont permis d'assurer un transfert des connaissances vers le niveau local, élevant progressivement le niveau de responsabilisation et d'implication des citoyens et favorisant ainsi une réelle prise en charge sociale du Saint-Laurent par les forces vives du milieu.

La composition diversifiée des conseils d'administration des comités ZIP (industries, municipalités, organismes récréotouristiques, communautaires et environnementaux), leur expertise en matière de concertation et de consultation publique et leur grande implication dans le milieu leur permettent par ailleurs d'identifier les besoins, les préoccupations et le niveau des connaissances du public à l'égard du Saint-Laurent et d'agir en conséquence. Les comités ZIP s'assurent de faire circuler l'information non seulement des gouvernements vers les communautés riveraines, mais aussi des communautés riveraines vers les gouvernements, afin que ceux-ci

tiennent bien compte des intérêts de la population.

La mise sur pied de tables de concertation et de comités de suivi par les comités ZIP a permis de faire progresser des dossiers extrêmement complexes. À titre d'exemple, le comité ZIP Jacques-Cartier a mis sur pied un groupe de travail en vue de la restauration des sédiments contaminés du secteur 103 de la zone portuaire de Montréal, l'un des secteurs les plus contaminés du Saint-Laurent. « Grâce à cette initiative, souligne le rapport de SLV 2000, quatre partenaires ont engagé plus de 5 millions de dollars dans le projet, soit l'Administration portuaire de Montréal et les sociétés Produits Shell Canada, la Pétrolière Impériale et Noranda. »

Le rayonnement grandissant des comités ZIP dans le milieu et l'expertise qu'ils ont su développer en matière de concertation font d'eux de puissants leviers de mobilisation collective dans leur région respective. Pour chaque dollar investi par les gouvernements pour soutenir les projets des comités ZIP, environ 2,85 \$ ont été investis par d'autres partenaires du milieu. Cet effet multiplicateur a optimisé les retombées environnementales, sociales et économiques des investissements publics dirigés vers le programme ZIP au cours de la phase III du Plan d'action SLV 2000, qui a pris fin le 31 mars dernier.

Depuis ce moment, les gouvernements fédéral et provincial sont en négociation en vue de la signature d'une quatrième entente pour la poursuite de SLV 2000. Les comités ZIP et les communautés riveraines ont participé, via Stratégies Saint-Laurent, aux travaux de plusieurs comités gouvernementaux chargés de définir les priorités à mettre de l'avant en ce sens. Dans une perspective de développement durable, il sera fondamental de soutenir la participation croissante des collectivités riveraines en leur donnant les moyens de poursuivre les actions prioritaires qu'elles se sont fixées en matière de protection, de restauration et de mise en valeur du Saint-Laurent.

Source :
Nicolas Roy, Président
Stratégies Saint-Laurent